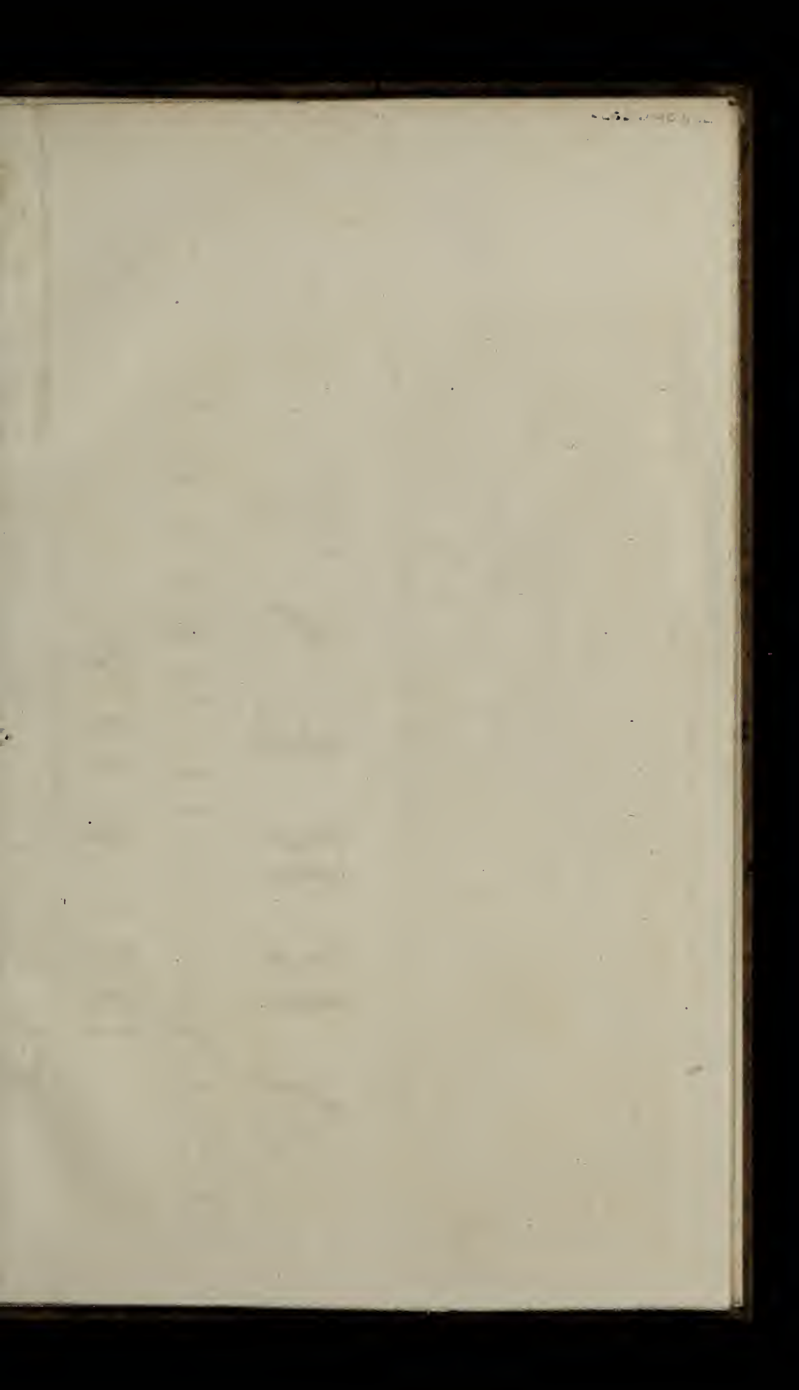




1615

35°. faict in 12.

241

LE STESICHORE CHRESTIEN A LA SOCIETE' DE IESVS.

RESTAT IGITVR
VT
PALINODIAM SCRIBAS,
ET
RECANTATIS OPPROBRIIS,
VESTEM
DOMINI TVI,
QVAM
PVBLICE SCINDEBAS
PVBLICE RESARCIAS:
QVATENVS
SICVT MVLTIS
EXEMPLVM ERRORIS
FVISTI,
SIC
DE CÆTERO
FIAS
EXEMPLVM CORRECTIONIS.

Yuo Carn. Ep, 7.

LE STESICHORE CHRESTIEN A LA SOCIETÉ DE IESVS.

SOCIETÉ, qui portes le nom du Sainct des Saincts, duquel le Ciel, la terre & le profond des abysmes, par vn acte d'Adoration souueraine recognoist les ineffables grandeurs; Ie ne sçay, si voyãt cet Escrit, & le tiltre de ce Discours, tu en receuras, ou plus de contentement, ou plus d'estonnement. Car au milieu des afflictions, qui t'assaillent, ce semble, de touts costez, lors que tes Ennemis font touts leurs efforts pour te ruiner, voir quelqu'vn qui prenne ta defence (quoy qu'elle ne depende, & que tu ne l'attendes que du Ciel) quel cõtentement? Au milieu des bruits communs, des murmures, des mesdisances, & des calomnies; lors mesme qu'il est plus dangereux de se taire, que de parler contre toy, voir ceux qui t'ont autrefois cruellement offencée, prendre maintenant leurs mesmes armes, & te les rendre aussi fauorables que celles d'Achille à Telephe; quel estonnement?

Que si dans cette rencontre (comme tu sçais iuger de toutes choses) tu peux recognoistre l'esprit qui me porte à ce dessein, tu iugeras, ie m'asseure, qu'il vient du Ciel, & luy donneras autant de loüange, qu'il receura de blasme parmy ceux qui font gloire & profession de te nuire, & n'ont point d'autre esprit, que celuy du Monde, leque

i'aduoüe m'auoir autrefois animé contre toy, lors que d'vn ſtyle trop outrageux ie te fis preſenter le Cartel, & prendre les armes contre les Vniuerſitez de France, leſquelles & principallement celle de Paris, glorieuſes de t'auoir ſurmontée ſembloient conuier touts ceux, qui ont quelque part aux Lettres, de dõner des Loüanges à leur courage, des Palmes à leur victoire, & des acclamations de ioye à leur triomphe.

De verité, ie confeſſe, que n'ayant iuſques alors excedé les termes des ſimples diſcours, & la lecture des libelles & des eſcrits, qui t'offençoient, ſelon la rencontre des temps, des lieux & des perſonnes, la voix publicque, le ſentiment de ceux qu'on eſtime bons François, le bruit commun, l'entretien pour lors des compagnies, & les proclamations de l'Arreſt du Priué Conſeil du 27. Auril 1624, ie ne ſçay à quel deſſein, & par quel mouuement, me porterent inſenſiblement, dans le vice du temps, qui eſt la liberté d'eſcrire : lequel, pour eſtre vn des plus dãgereux en vn Eſtat, ne fut iamais plus frequent, & iamais moins puny : & ſur tout parmy nous, qui ſoubs la bonté de nos Roys, poſons volontiers pour fondement de ceſte liberté ceſte maxime de l'Empereur Tybere ; *Qu'en vn Eſtat libre les langues doiuent eſtre libres.* En quoy ie puis dire auec verité, & ne doute point, que cet eſcrit, ne te le faſſe cognoiſtre, que ce n'eſt pas tant vn deſſein premedité, que i'aye eu de t'offencer, qu'vn vain deſir de tenter le bruit de la Renommée, & le iugement des eſprits curieux à la mode, qui n'ayants point d'autre, ou point de meilleur entretien, le cherchent dans la

nouueauté des liurets & des pieces, que ces Paperotiers & Vendeurs de cayers en cachette leur tirent par deſſoubs le manteau à chaſque bout de ruë ; qui m'a fait entreprendre vn trauail ſi leger & inutile.

Ne pence pas pourtant, que ie vueille chercher des excuſes dans les conſiderations du temps, & me iuſtifier ſur la corruption du ſiecle ; qui à grãd peine laiſſe aux bons Eſprits la liberté de bien dire, & aux plus ſçauants de bien eſcrire : veu meſme que la vanité & la curioſité eſt paruenuë iuſques à ce point de folie & meſchanceté, qu'on ne met preſque plus au nombre des beaux Eſprits, que ceux qui n'en ont point, ou ne le font paroiſtre qu'en des pointes tres-pernicieuſes, dont ils arment la pointe de leur langue, ou de leur plume, pour n'en tirer que des marques d'impieté, & des traicts de meſdiſance & de calomnie, contre ceux là meſme, dont le ſçauoir eminent, l'excellente vertu, & la vie irreprochable ne deuroit rien moins craindre & ſentir, que les piquantes morſures de l'Enuie & de la meſdiſance, les deux mortelles ennemies de la Vertu & de la Saincteté. Lamies infames, qui ſoubs l'apparence d'vn grãd ſçauoir couurent vn monſtre d'ignorance. Harpies abominables, qui ſur les aiſles de leur preſomptueuſe & damnable curioſité, ſe portent dãs les plus ſainctes & celebres Compagnies, & les infectent des puantes humeurs de leur venin.

Loing, loing de moy deſormais ces monſtres conceus dans l'Enfer, qui ont fait ce rauage dans mon ame, & m'ont ſoufflé dans l'Eſprit vn eſprit ſi damnable & peruers. Loing de moy cet Eſprit,

qui ne se plaist qu'aux mesdisances, & ne se paist que de detractions. Loing de moy ce Demon, qui trouble nostre imagination, peruertit nos sentimens, & fait oublier à nostre iugement les loix de la raison, pour n'en suiure point d'autres que celles de la passion, qui n'a le plus souuant pour fondement, qu'vn leger interest, & pour reigle, qu'vne opinion vainement conceuë de ceux dont les actions nous sont tant soit peu suspectes. Telles, qu'ont esté les tiennes, saincte Compagnie, dés lors de ton institution, & establissement en ce Royaume, dans l'esprit de ceux, qui pour paroistre bons François & bons Politiques, se sont imaginez que ta faueur aupres de sa Saincteté estoit suspecte aux puissances temporelles : que tes intentions estoient Espagnolles, que tes affections n'estoient point pour la France, en vn mot, que ta grandeur estoit redoutable & preiudiciable à l'Estat. Comme si on ne pouuoit se rendre necessaire aupres du Pape, defendre la Chere de sainct Pierre, & l'authorité de l'Eglise, sans offencer la Majesté des Roys, ses sacrez & plus chers enfants, & principalement des nostres Tres-Chrestiens.

Mais d'autant que ie pourrois sembler à plusieurs, dresser icy vne Apologie, pour vn Becanus, Mariana, Scribanius, Sanctarellus, & autres, dont les Escrits ont remué la pierre de touche des vrais François, & reuoquer en doute la Censure de la Faculté, & les Arrests du Parlement de Paris, ie me contenteray seulement de renfermer ce Discours dans les termes de son subjet, & te dire franchement, que si lors que nos Vniuersitez se banderent, & obtindrent gain de cause contre

Toy, dans le commun reſentiment & applaudiſſement de leur ioye,

—— *Me quoque pectoris*
Tentauit in dulci iuuenta
Feruor, & in celere Iambos
Miſit furentem; Nunc ego mitibus
Mutare quæro triſtia: dum mihi
Fias recantis amica
Opprobrijs, animũmque reddas.

Et pour commencer par le General, à quel propos t'appeller *Dueilliſte*; Toy qui n'abhorres rien tant parmy nous, que ceſte Rage plus que brutale & deteſtable Felonnie (ainſi que l'appelle vn des Tiens) qui fait ſi ſouuent plaindre la France, & pleurer de larmes de ſang la perte deplorable de ſa genereuſe Nobleſſe? Quel ſubjet, de te nommer Amazonne à deux mammelles; Toy, qui fais couler de ton ſein comme deux ruiſſeaux de laict, la Doctrine & la Pieté, les veritables alimens des Ames & des Eſprits? Quelle apparence, de te dire Guerriere & Amoureuſe des combats (*Prœliatricem*) Toy, qui n'aymes que la Paix, & ne fais la guerre qu'au Vice, à l'Ignorance, & à l'Hereſie? Quelle raiſon, de te ſurnommer Nouice temeraire; Toy, qui depuis vn ſi long temps as fait voir malgré l'Enuie & la Calomnie les vœux inuiolables de ta Profeſſion, & les effets admirables d'vne ſaincte Religion? Quel argument aſſez fort, pour monſtrer, que tu es vne Societé trop aſſociante, vne Societé deuorante, vne Societé Leonine; Toy, qui as combattu & terraſſé le Lion rugiſſant d'Enfer, dont la gueule n'attendoit plus qu'à nous deuorer.

Il faudroit vn Eſprit mieux fait, vn courage plus fort, vn ſtyle plus hardy, vn iugement plus ſolide que le mien, pour reſpondre à tous ceux qui ont eſcrit contre Toy, & t'ont accuſée d'Auarice, d'ambition, d'infidelité contre l'Eſtat, & de trahiſon cõtre la perſonne ſacrée de nos Roys: Auſſi ne le veux-je pas entreprendre. Ce pourquoy il me ſuffira ſeulement de dire, que ſi c'eſt auarice de receuoir les bien-faits & aumoſnes des Gents de bien; les dons & les faueurs des Princes; de prendre les Benefices, qui te ſont accordez par la pure bonté & liberalité des Papes & des Roys, pour ſubuenir à tes neceſſitez, & entretenir vn ſi grand nombre de bons Religieux, tant de Predicateurs & grands Perſonnages, qui combattent pour la Foy, & pour la gloire des Lettres: ſi c'eſt Ambition de t'acquerir & conſeruer la faueur des Papes, manier la conſcience de nos Roys, te maintenir dans la Cour des grands Princes, & dans les Eſtats les plus floriſſants, captiuer la Bien-veuillance des Peuples, preſcher la parolle de Dieu, inſtruire le Peuple, enſeigner la Ieuneſſe, eriger des Seminaires, baſtir des Egliſes, eſtablir des Colleges par toutes les bonnes Villes, enuoyer des Apoſtres aux Nations Barbares & Infidelles: pourquoy n'accuſera-on pas de ces meſmes vices les SS. Auguſtins, les SS. Dominiques, les SS. Benoiſts, les SS. Bernards, les SS. François, ou pour le moins leurs Ordres & leurs Succeſſeurs, qui ont eſté & ſont encor plus riches, & plus puiſſants, que tu n'es, & ne ſçaurois iamais eſtre? Car ie demenderois volontiers à ces Encheriſſeurs de tes richeſſes, à ces Envieux

uieux de ta puiſſance. Ou ſont les Eueſchez que tu as iamais eu ? oſté l'Abbaye de la Coronne, & quelques petits Prieurez, ou ſont les grands Benefices que tu poſſedes? puis que tu ne peux meſme obtenir les plus petites Prebendes & Chanoinies, teſmoin l'Arreſt du grand Conſeil pour le College d'Angouleſme. Ou ſont les belles Terres, les Maiſons, les Seigneuries que tu acquiers? Ou ſont les Conſtitutions de rente que tu fais ? Ou ſont les Teſtamens, les Legs, les Donations que tu pratiques, puis qu'on te diſpute les plus pies & les plus legitimes ? Ou ſont les charges que tu brigues ? Les honneurs que tu pourſuis? Ou ſont les Dignitez que tu recherches? En vn mot, ou eſt ceſte grande cheuance, & ceſte puiſſance qui les fait murmurer contre toy ? Ils me diront peut-eſtre, que tu ne veux pas recognoiſtre les Eueſques, & leur as diſputé la preſeance aupres du Roy. Mais ſi tes Predications & tes actions monſtrent le contraire, qu'ont ils à repliquer, & à ſe plaindre de ta Modeſtie & de ta Pieté ? Ils diront encor, que tes baſtimens ſont trop ſuperbes, que tu taches de t'eſtablir dans les bonnes villes, & t'eſtendre par tout. Et quel mal y a il en cela ? Quoy, on veut mettre des bornes à la Pieté, à la Sainctеté, à la Religion, qui n'en doiuent point auoir d'autres que celles de la parolle de Dieu ? Si c'eſt vn crime de baſtir des maiſons d'oraiſon, où les loüanges & les actions de graces ſont chantées, où le Sacrifice de noſtre Salut eſt tous les iours celebré, & preſenté à la diuine Majeſté, auec tant de zele & de deuotion: pourquoy blaſmeront ils les Perſes qui ruinoient & auoient

en horreur les Temples ? Et pourquoy s'attaqueront ils plustost à Toy, qu'aux autres Compagnies, qui font le mesme, voire te surpassent en plusieurs lieux, ou en richesse, ou en nombre, ou en magnificence de bastiments. Et partant il est vray de dire, que ces calomnies, & ces vers,

Quisquis obit, &c. qui ont esté publiés, & dits contre Toy, n'ont besoing d'autre responce, ny d'autre Esponge pour espreindre, ou esteindre leur venin, que de celle qui se peut tirer de l'impieté & infamie de leur Autheur, marquée de ses viues couleurs en ces vers,

Namque illa, quæ vinosus & spurcus Nepos
Meretricis inter stertuit nuper sinum,
Vidui locelli, cælibesque capsulæ,
Araneánsque bursa mentiri docent;
Tabulæque clamant publicæ, & iurant palam,
BATTAVVS ILLE *Calumniator pessimus,*
BATTAVVS ILLE *pessima dignus rota est.*

Pareille responce pourrois-je faire à l'Epigramme faite sur le Tableau de tes deux Patriarches les Bien-heureux Peres S. Ignace & Sainct François Xauier, qui ont à leurs pieds vn globe Celeste, & la face leuée vers le Ciel, si ie ne sçauois que son Autheur est aussi esloigné de l'Heresie, que celuy-là l'est de la vraye Foy : & qu'il n'a iamais eu l'ame si noire, qu'il ait voulu tourner à mespris l'hôneur que l'on doit à ces deux grands Saincts : & que ç'a esté plustost vne saillie d'Esprit, quoy que mal employée, qu'vne mauuaise volonté, qui l'a fait naistre; comme c'est l'ordinaire, dans la rencontre de l'objet & du temps. Ce pourquoy i'ay pencé que ce seroit assez de

rendre celle cy à leur Honneur, & à la loüange de leurs Succeſſeurs.

Stat globus ante pedes, ſpectat ſed vultus Olympum:
Vos Divûm, O Socy, cernitis ora Patrum:
Iure igitur cœlum, non Orbem quæritis; Et quà
Monſtrauere Patres, tenditis ire via.

Quant à ces Maximes d'Eſtat, qu'ils fondent ſur les myſteres plus ſecrets de ta Religion, & qui ne ſont communiquez qu'à ceux de la plus ſecrette & parfaite Profeſſion, ie ne ſçay quel Eſprit (ſi ce n'eſt celuy de diuiſion) les a forgez dans leur imagination, pour en tirer des conſequences ſi eſloignées de toute apparence, & ſi contraires au ſens & à la raiſon. Certes, on peut bien ſe garder du crime, mais non pas du ſoupçon. L'innocence peut bien nous defendre du iugement de Dieu, mais non pas touſiours de celuy des hommes: Elle peut bien nous ſauuer du remors, qui eſt le Tyran & le Bourreau de la conſcience, mais non pas nous preſeruer de la calomnie, puiſque l'innocence meſme du Sauueur du Monde n'a peu éuiter la rage & le venin de ce Monſtre, que l'Enfer a produict pour la ruine des Hommes. Et quoy? s'il eſtoit vray, que ces attentats abominables commis contre la ſacrée Majeſté & perſonne de nos Roys euſſent ſeulement paſſé par tes Conſeils (n'y ayant que les Demons qui en puiſſent eſtre les Autheurs) le Ciel ſeroit-il pas iniuſte, s'il n'en deſcouuroit la verité, pour ne t'en laiſſer impunie. Mais tant s'en faut que c'eſt luy, qui teſmoing de ta fidelité, & de tes ſainctes affections, a touſiours pris ta defence.

Pourquoy donc blaſmerons nous HENRY LE

GRAND de t'auoir restably, & osté les marque de l'infamie qu'on croyoit ne deuoir iamais estre effacée de dessus ton front? Il sçauoit bien, ce sage Monarque, combien tu luy estois importante & necessaire, & recognut en fin ta Pieté de tant de faueurs & de bien-faits, qu'apres cela il n'y auoit plus lieu de douter de la sincerité de tes intentions, sainctement obligée, & à l'Estat, & à vn Roy si plein d'affection & de zele en ton endroit. Aussi quand son fils LOYS LE IVSTE te remit dans l'exercice des Lettres dans Paris, & te releua plus haut que tu n'auois iamais esté, que fit-il autre chose sinon acheuer l'ouurage encommencé par son Pere, & donner le dernier tesmoignage de l'asseurance qu'il auoit de ta fidelité.

Pourquoy appellerons nous Sirenes, ceux à qui les Roys ont confié leur conscience? Pourquoy Harpies, ceux qu'ils ont establis dans leurs Cours & leurs Louures, pour en arracher le vice & la corruption? Pourquoy des Prothées; ceux qui gardent tousiours vn mesme courage, & portent tousiours vn mesme visage, soit qu'ils combattent pour la foy, soit pour leur conseruation, soit pour leur reputation? Pourquoy Crocodiles, ceux qui participent autant de nos mal-heurs, que de nos felicitez; & qui dans l'Eglise & dans l'Estat, dans le siecle & dans la Religion, n'ont point d'autre objet que la gloire de Dieu, & pour but, que l'honneur de son diuin seruice? Pourquoy Tritons au port d'Athenes, ceux qui ne sont portez d'autre vent, que de celuy qui inspire sainctement les ames, & les tourne vers le lieu de leur origine, & au port de la Beatitude?

A cecy on me dira, peut eſtre, ce qu'on a dit & eſcrit, que tu ne ſçaurois eſtre ſans crime, puis que le Pere Arnoux fut chaſſé d'aupres de ſa Majeſté, pour auoir donné des aduis à l'Eſtranger, pour ſe meſler trop des affaires d'Eſtat, & qu'il s'en eſtoit allé à Rome pour en inſtruire ſa Sainčteté, & ſon General: mais cela ſe deſtruit aſſez de ſoy-meſme, dautant que les Miniſtres de l'Eſtat euſſent grandement failly de ne le point arreſter, de n'en faire point de perquiſitiō, & le trouuant conuaincu, n'en prendre point la punition qu'eut peu meriter ſon crime: Et du depuis eſtant de retour à Lyon, ils n'euſſent iamais permis qu'il eut monté en chaire, non pas meſme ſouffert, qu'il ſe monſtrat en France, ſi tant eſt qu'il eut eſté coulpable & criminel de leze Majeſte; tu as trop d'Ennemis, & luy trop d'Enuieux pour le laiſſer impuny.

De dire que le Pere Seguiran, ait trop entrepris, & qu'il ait voulu faire vn Surintendant des Finances à ſa poſte pendant la Chambre de Iuſtice, qu'il a diſſimulé la verité au Roy, & ne l'a point aduerty de la neceſſité de ſon Peuple, qu'il a contrequarré Meſſieurs les Eueſques, qu'il s'eſt eſchauffé le ſang, & qu'il s'eſt enroüé à prier & à ſolliciter au procés pour le College de Tournon, contre les Vniuerſitez, iuſques là, que ſa voix en eſt comme deuenuë de Corbeau ou de Corneille, nous a eſté de mauuais augure, & nous a eſcorché par les oreilles: C'eſt eſtre ignorant des les affaires, & n'en parler, comme on dit, que par ouïr dire, ou comme vn aueugle des couleurs: C'eſt parler auec plus de paſſion, que de verité d'vn

personnage que sa vie & son sçauoir ont rendu si recommandable ; à qui la voix & le iugement des plus Sçauans ont donné tant de loüange; que la bouche mesme du Roy en luy commandant de se retirer à iugé irreprochable. Si sa voix n'est si douce & si charmante qu'estoit celle du Pere Cotton : s'il n'a tant de parolles & de discours que le Pere Arnoux, sa doctrine le releue par dessus tout cela. Et certes il faudroit estre Hibou pour ne point voir, ou comme on dit, plus stupide qu'vn Philonides, pour ne point admirer vn Esprit rempli de tant de science, & d'vne si haute cognoissance ; qui tient vn des premiers rangs parmy les Tiens, & qui s'est acquis la gloire d'vn des plus grands & plus celebres Predicateurs qui soient sortis de chez Toy.

Ie n'oserois m'estendre plus auant, crainte de sortir du subjet de mon discours, & me deuoüer pour victime à l'Enuie & à la Meidisance de tes Aduersaires , qui sans doubte blasmeront cest Escrit, comme contraire à leur sentiment, & à celuy que i'ay eu autrefois. Il me semble desia les voir secoüer la teste, leuer le sourcil, tourner les yeux à trauers, rider le front, tordre le nez, tirer la langue, espanouïr la ratte, & apres s'estre battus le flanc de trop rire, espandre tout à coup leur bile sur ce discours , prests à deschirer, s'ils pouuoient, son Autheur. Mais qu'ils grondent tant qu'ils voudront, qu'ils l'interpretent comme bon leur semblera, qu'ils en iugent selon leur passion, que leur iugement donne l'Arrest de sa condemnation ; Ie seray content en moy-mesme, si tu en es contente & satisfaite ; Et, quoy qu'ils facent,

pour toute conclusion ie diray & chanteray tousjours auec Toy,

Mesdise quiconque voudra,
Mon IESVS *sera ma defence,*
Et tousiours le Ciel se rendra
Protecteur de mon Innocence.

HÆC SATISFACTIO
SI PLACVERIT
VESTRÆ PATERNITATI,
PLACET
ET
MEÆ PARVITATI,
HANC,
SI PLACET,
ACCIPITE;
SI PLVS PLACET,
PLVS ADDITE.

Yuo Carn. Ep. 67.

